

SOYEZ TRANQUILLE...  
NOUS PRENONS SOIN DE  
VOS INSTALLATIONS

### EXPERTISE

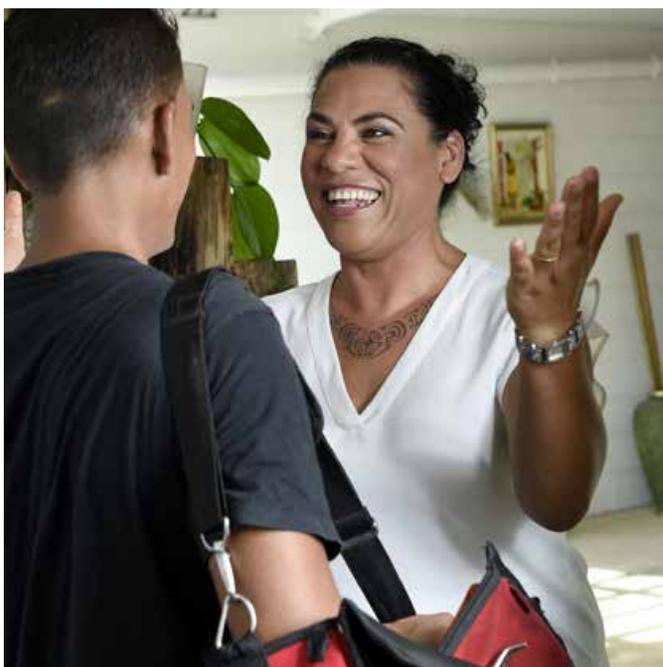
Intervention d'un plombier ou d'un électricien agréé à votre domicile pour résoudre vos problèmes de fuites d'eau, d'engorgements et d'installations électriques.

### TRANQUILLITÉ

Aucun frais à avancer auprès du technicien dans la limite du forfait.

### CONFORT

Une intervention dans un délai de moins de 3h.



BÉNÉFICIEZ DES  
MEILLEURES GARANTIES

### PRESTATIONS

Chaque intervention inclut :

- les frais de déplacement,
- la main d'œuvre,
- le remplacement des pièces\*.

#### CONDITIONS D'ACCÈS AU SERVICE

- Tout client EEC ENGIE, professionnel ou particulier, ayant souscrit une puissance inférieure ou égale à 10 kVA, habitant sur les communes de Nouméa, Dumbéa et Mont-Dore peut souscrire au service d'Assistance dépannage à domicile d'EEC.
- Souscrivez au service Assistance dépannage à domicile en appelant le 46 36 36 (prix d'un appel local depuis un poste fixe) .

\* Voir conditions générales de l'offre sur notre site [www.eec.nc](http://www.eec.nc)



L'électricité est là,  
même quand  
on ne la voit pas !

Pour tout renseignement,  
contactez-nous  
au 46 36 36  
ou sur [www.eec.nc](http://www.eec.nc)

Innover pour mieux vous servir

EEC  
ENGIE



EEC  
ENGIE

Assistance  
dépannage  
à domicile  
24h/24, 7J/7

Un seul numéro : 46 36 36

PANNE D'ÉLECTRICITÉ?  
ENGORGEMENT? FUITE D'EAU?  
OPTÉZ POUR L'INTERVENTION  
RAPIDE D'UN PROFESSIONNEL  
AGRÉÉ EEC ENGIE

APPELEZ LE 46 36 36

- Un spécialiste réalise un télédiagnostic en direct avec vous.
- Un professionnel agréé se déplace chez vous pour effectuer les réparations si le problème n'est pas résolu suite au télédiagnostic.

CHEZ VOUS DANS UN DÉLAI  
GARANTI DE MOINS DE 3H

Un dépanneur agréé EEC ENGIE intervient en vous assurant :

- l'isolement du défaut et la mise en sécurité de l'installation et des personnes,
  - la réalimentation de votre installation électrique ou de votre plomberie,
  - le remplacement des pièces défectueuses dans la limite du forfait.
- (Voir conditions générales de l'offre)



## DEUX FORMULES S'OFFRENT À VOUS



DÉPANNAGE  
ÉLECTRICITÉ

470 XPF\*  
HT/MOIS

PANNE D'ÉLECTRICITÉ  
SUR VOTRE INSTALLATION  
INTÉRIEURE

- Diagnostic de la panne
- Intervention et isolement du circuit défectueux
- Fusibles endommagés
- Prise murale défectueuse
- Problème de disjoncteur
- Dysfonctionnement du tableau électrique...



DÉPANNAGE  
ÉLECTRICITÉ

750 XPF\*  
HT/MOIS

DÉPANNAGE CANALISATIONS  
ET FUITES D'EAU

GARANTIES DÉJÀ COUVERTES  
DANS LA SOLUTION  
ASSISTANCE DÉPANNAGE  
ÉLECTRICITÉ

+ FUITE D'EAU OU ENGORGEMENT  
SUR VOTRE INSTALLATION  
INTÉRIEURE

SANITAIRES :

- Fuite d'eau sur le joint de sortie de cuvette des toilettes
- Fuite sur le robinet d'arrêt de la chasse d'eau
- Fuite d'eau sur joint et robinet de l'appareil à effet d'eau (machine à laver, lave-vaisselle, ...)
- Fuite d'eau sur un ballon d'eau chaude électrique percé ...

Retrouvez le détail des conditions générales de l'offre sur notre site [www.eec.nc](http://www.eec.nc)

\*Prix en vigueur au 01/02/2017

Le prix du service figurera sur votre facture EEC ENGIE selon votre choix de mode de paiement.